

PROCES-VERBAL
du Conseil d'Administration du lundi 29 mars 2021

Ordre du jour :

- I) Affaires financières
 - a. Compte financier 2020 et présentation consolidée des comptes
 - b. Achat de casiers
 - c. Renouvellement du mobilier de la salle d'Arts Plastiques
 - d. Compte-rendu de la visite pour le plan pluriannuel d'investissement du Département

- II) Affaires pédagogiques
 - a. Accueil des CM2
 - b. Cordées de la Réussite

- III) Autres questions

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 29 mars 2021
N° de la séance : 4

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le conseil d'administration s'est déroulé en distanciel, via « visio-agents.education.fr ».

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h03.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Toutain, membre de droit, et Monsieur Riquéna, représentant des personnels ATOSS.

OBJET : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Connexion de Madame Minnella à 18h07.

Les membres du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 11 février 2021.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 29 mars 2021
N° de la séance : 4

OBJET : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En raison de la non-réception d'un devis pour l'achat de nouveaux casiers pour les élèves, le Président soumet au vote l'ordre du jour en supprimant le point suivant :

I.b) Achat de casiers

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du lundi 29 mars 2021 N° de la séance : 4</p>
--

I.a : COMPTE FINANCIER 2020 ET PRESENTATION CONSOLIDEE DES COMPTES

Un membre de droit présente le compte financier sur l'exercice 2020 (annexe 1) :

- Les prévisions et les réalisations de recettes et dépenses pour les services :
 - o AP (Activités Pédagogiques)
 - ↳ La différence entre les recettes et les dépenses sur les crédits pédagogiques correspond notamment à l'annulation de sorties et voyages scolaires suite à la crise sanitaire.
 - o ALO (Administration et Logistique)
 - ↳ L'augmentation des dépenses administratives est principalement due à la mise en place du protocole sanitaire et l'achat de produits d'hygiène et d'entretien.
 - ↳ La baisse des dépenses de viabilisation est due notamment à la fermeture de l'établissement au printemps.
 - o VE (Vie de l'Elève)
 - ↳ Une aide à la restauration exceptionnelle du Conseil départemental pour les élèves boursiers demi-pensionnaires a été versée en supplément de l'aide à la restauration habituelle.
 - o OPC (Opérations en Capital)
 - o SRH (Service Restauration et Hébergement), avec 26 987 repas préparés
 - ↳ Les repas sont produits et fournis par le collège pour les collégiens, les commensaux, et les élèves des écoles primaires et maternelles de Vimartin Sur Orthe (comprenant St Martin de Connée, St Pierre sur Orthe et Vimarcé), Izé et Trans.
 - ↳ Le service SRH présentant un déficit de 9 250,41 €, un membre de droit en demande les raisons. Ce déficit est dû en partie à la crise sanitaire qui a entraîné une baisse significative des recettes, mais également au taux de transfert important de la collectivité de rattachement, compte tenu du rapport « tarif de vente, prix des denrées, charge de fonctionnement », et au tarif de revente fixé par le Conseil départemental. Les taux actuels de transfert sont de 35 % pour le collège, 47,2 % pour les écoles d'Izé et Trans (prix du repas : 3,39 €), et 28,4 % pour les écoles de Vimartin-sur-Orthe (prix du repas : 2,50 €). Une réflexion est en cours avec le Conseil départemental concernant ce service.
 - o SBN (Service des Bourses Nationales), avec 45 élèves concernés
- L'exécution du budget
- Le tableau de financement

- Les éléments d'analyse financière

En 2020, le Fonds de Roulement est de 32 077,99 €, ce qui correspond à 63 jours de Fonds de Roulement.

Un invité explique ensuite que le besoin en Fonds de Roulement pour l'année 2020 est négatif, grâce notamment au reliquat de subventions de 2019. L'établissement a donc une situation financière très saine, car il n'a pas besoin de puiser dans les Fonds de Roulement.

Le Président propose au vote l'arrêt, sans réserve, des comptes au 31/12/2020, et le montant des réserves disponibles :

- Du Service Général s'élevant à : - 8 509,50 €
- Du Service Spécial s'élevant à : - 9 250,41 €

Les membres du conseil d'administration adoptent la proposition.

Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 29 mars 2021
N° de la séance : 4

I.c : RENOUELEMENT DU MOBILIER DE LA SALLE D'ARTS PLASTIQUES

Lors de sa visite du collège en 2020, Monsieur Gallienne, Directeur à la direction des bâtiments du Conseil départemental, a constaté la vétusté du mobilier de la salle d'Arts Plastiques.

Le collège a reçu plusieurs devis pour l'achat de mobilier neuf, et a retenu, avec le Conseil départemental, celui de l'UGAP pour un montant de 4 153,20 €. Le Département accorde une subvention de 3 101,67 €. Le reste à charge pour l'établissement est donc de 1 051,53 €.

Un membre de droit précise qu'un dossier est en cours pour le renouvellement du mobilier de la salle d'Education Musicale (achat de chaises avec tablettes), et qu'ensuite, il sera procédé au renouvellement du mobilier de la salle de permanence.

Le Président demande l'autorisation d'acheter le nouveau mobilier de la salle d'Arts Plastiques.

Les membres du conseil d'administration, à l'unanimité, autorisent l'achat du nouveau mobilier pour la salle d'Arts Plastiques.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 29 mars 2021
N° de la séance : 4

I.d : COMPTE-RENDU DE LA VISITE POUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DU DEPARTEMENT

Afin d'élaborer le Plan Pluriannuel d'Investissement pour les collèges du département, sur 3ans, des représentants du Conseil départemental ont visité l'établissement en février 2021.

A la suite de cette visite, il est prévu d'installer un préau à l'extérieur, sur l'herbe, devant la restauration.

Afin de se conformer au Plan Handicap, il est également prévu, au cours de cette année 2021, d'agrandir la salle multimédia, en prenant sur la réserve et le couloir, afin de disposer au rez-de-chaussée d'une salle de classe ordinaire permettant d'accueillir un élève en fauteuil. Il sera également procédé, au cours de cette année, au remplacement des rampes des escaliers intérieurs, trop courtes par rapport aux normes actuelles.

Si la Gestionnaire devait occuper son logement à la rentrée prochaine, une remise en état serait effectuée.

<p>PROCES-VERBAL de la séance du Conseil d'Administration du lundi 29 mars 2021 N° de la séance : 4</p>

II.a : ACCUEIL DES CM2

Lors des interventions de la Principale adjointe dans les écoles primaires du secteur, il lui a été demandé d'organiser une journée d'immersion au collège pour les futurs 6^{èmes}.

Cette journée d'immersion se déroulera le vendredi 23 avril 2021, et sera organisée comme suit :

- Accueil de 54 élèves de CM2 venant de toutes les écoles publiques du secteur et de l'école privée de Champgenêteux (attente de la réponse de l'école privée de Grazay)
- Chaque classe de 6^{ème} sera divisée en 2 groupes
- Les 2 classes de 5^{ème} n'auront pas cours
- Les professeurs de 6^{ème} et de 5^{ème} prendront un groupe de 6^{ème} et un groupe de CM2
- Durant la journée, chaque groupe de CM2 procédera à la visite du collège

Un membre de droit précise que les familles des CM2 peuvent également prendre rendez-vous pour visiter l'établissement, et qu'à ce jour, 16 visites individuelles ont été réalisées.

Une représentante des parents demande si les professeurs de 5^{ème} mettront des cours sur e-lyco afin que les élèves puissent travailler en distanciel ce jour-là. Le vendredi 23 avril étant le dernier jour de cours avant les vacances de printemps, les élèves pourront commencer le travail donné par les enseignants pour les vacances.

Le Président précise que la Principale adjointe s'est occupée seule de ce dossier et la remercie pour sa défense du service public.

Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation demande si, au vu du nombre de CM2 participant à la journée d'immersion, l'ouverture d'une troisième classe en 6^{ème} serait envisagée.

Un membre de droit précise que pour connaître le nombre d'élèves affectés en 6^{ème} à la rentrée prochaine, il faut attendre la commission d'affectation du mois de juin, et que si ce nombre était important, il serait rapidement demandé l'ouverture d'une classe supplémentaire, en sachant que cela aurait un impact sur le service des enseignants.

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil d'Administration
du lundi 29 mars 2021
N° de la séance : 4

II.b : CORDEES DE LA REUSSITE

Les « Cordées de la Réussite » est un dispositif permettant de mettre en réseau des établissements pour accompagner les projets d'orientation des jeunes dès la 4^{ème}, afin de lutter notamment contre l'autocensure des élèves, et développer leur ambition.

Un établissement encordé et des établissements têtes de cordée mettent en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet d'orientation, quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle

Une "Cordée de la réussite" repose sur le partenariat entre :

- une "tête de cordée" qui peut être un établissement d'enseignement supérieur : grandes écoles, universités ou des lycées comportant une CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) ou une STS (Section de Technicien Supérieur)
- et des établissements dits "encordés" : collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle qui relèvent plus particulièrement des réseaux d'éducation prioritaire, des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou de zones rurales éloignées des métropoles.

Pour le collège, une Cordée de la Réussite avec les CPGE du Mans serait envisagé. Les élèves intéressés seraient accompagnés par un étudiant en CPGE.

Le Président, après avoir présenté ce dispositif, remercie la Gestionnaire pour sa présentation du compte financier.

Une représentante des parents demande quand les représentants légaux seraient informés du changement des horaires de cours à partir du mois de septembre. Un membre de droit répond que cela sera fait prochainement.

Une représentante de la commune demande si des tests salivaires ont été effectués au collège. Le Président répond que des tests antigéniques, avec résultats en 15 minutes, ont été réalisés le 18 mars. Il précise que les tests salivaires n'étaient effectués qu'en école, et que le choix du type de tests n'était pas du ressort de l'établissement. Il indique également, suite à la question d'une représentante des parents, qu'il ne sait pas si ces tests seront réalisés de nouveau cette année.

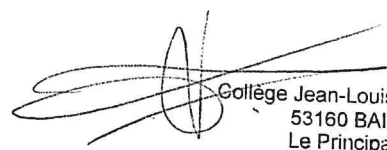
Un membre de droit explique que les tests antigéniques sont plus fiables que les tests salivaires, et précise que pour l'ensemble des collèges testés dans le département, seulement 3 cas positifs ont été détectés, dont aucun au collège de Bais.

La séance est levée à 19h07.

Les secrétaires de séance



Le Président de séance



Collège Jean-Louis Berns.
53160 BAIS
Le Principal.

Collège Jean-Louis BERNARD

RAPPORT DE GESTION 2020

L'équipe de direction est composée du principal, de la principale adjointe et de l'adjoint gestionnaire. Un secrétaire assure les missions administratives.

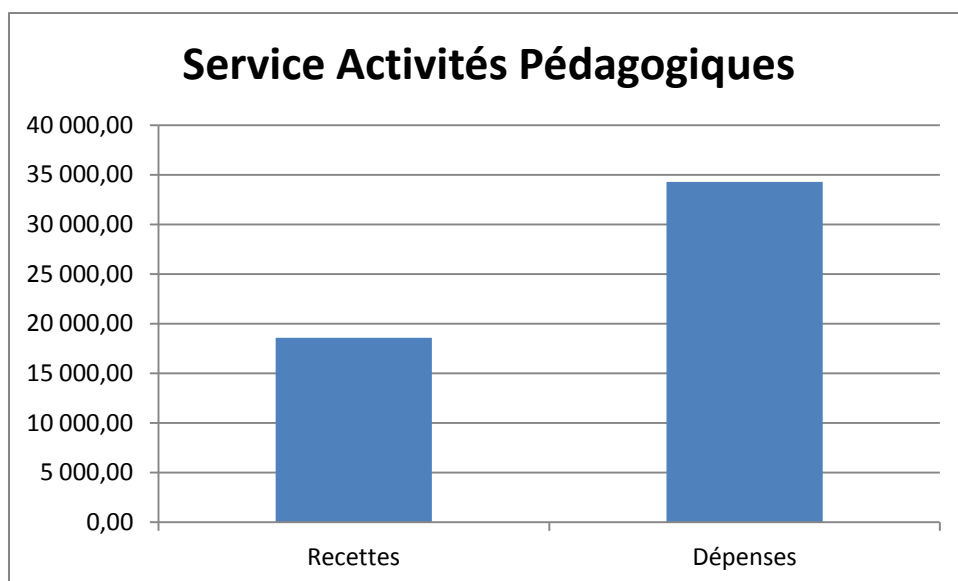
L'équipe de vie scolaire se compose de trois assistants d'éducation et deux accompagnants d'élève en situation de handicap. Les personnels techniques, au nombre de quatre, sont répartis comme suit : deux agents polyvalents d'entretien et restauration, un cuisinier et un second de cuisine.

L'équipe enseignante est composée de vingt enseignants.

Une infirmière scolaire est présente une journée dans la semaine ; la Psychologue de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement, conseiller d'orientation scolaire et professionnelle. Psychologue et l'Assistante sociale interviennent une journée tous les quinze jours dans le collège.

SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES

	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Dotation de fonctionnement	5782.14	5782.14			
Angleterre	14574.00	480.00	ANGLETERRE	15615.00	626.40
Droit copies	553.00	270.60	Droit copies	553.00	270.60
enseignement	3892.50	0.0	Enseignement	7792.50	4063.01
jazz	4725.00	4030.00			
manuels scolaires	2342.00	463.00	Manuels scolaires	2342.00	1364.82
sille	5460.00	0.0	Sille	6712.46	0.0
sorties pédagogiques	1080	0.0	Sorties Pédagogiques	10684.90	6149.40
Sports	11837.00	7566.56	Equipement sportif	11837.00	7885.56
TOTAL	50245.64	18592.30	TOTAL	55536.86	34272.09
	-	31 833.34		-	21 264.77



Suite à la crise sanitaire du COVID 19, aucune sortie ou voyages scolaires prévus initialement n'ont pu avoir lieu.

SERVICE VIE DE L'ÉLÈVE

Les subventions des fonds sociaux ont permis d'aider cinq élèves en difficultés pour les repas. Avec la crise sanitaire et l'absence de voyages scolaires, les fonds sociaux ont principalement aidé sur la restauration scolaire.

L'attribution de crédits au titre des fonds sociaux 2020 s'élève à 1092€ contre 2489€ en 2019.

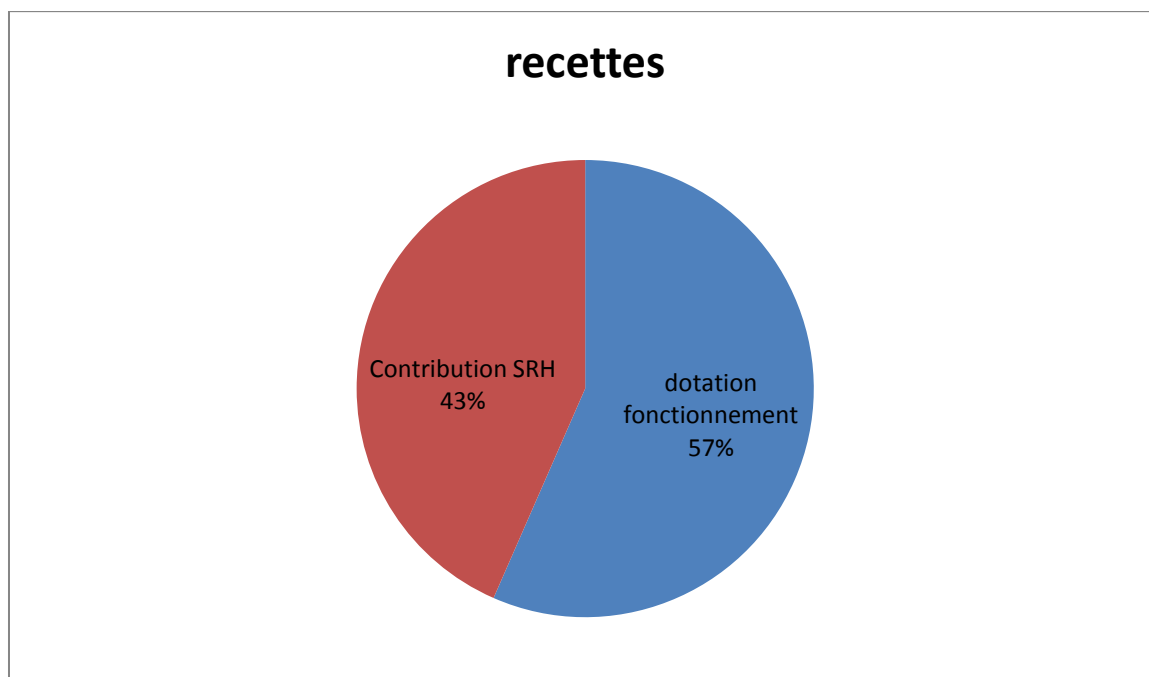
Une aide à la restauration exceptionnelle du CD 53 pour les élèves boursiers demi-pensionnaires a été versée en plus de l'aide à la restauration. Le montant total est de 5 600€, contre 3 240 € en 2019.

	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Fonds sociaux	2000.00	1092.00	Fonds sociaux	2000.00	1092.00
Aide à la restauration	5600.00	5600.00	Aide à la restauration	5600.00	5600.00
Prod.gest.cour .ann.mdt.ext.ant		1 555.00			
TOTAL	7600.00	8 247.00	TOTAL	7600.00	6692.00
		+ 647€			Différence de 908€

	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21
Aide à la restauration	44	49	39	43

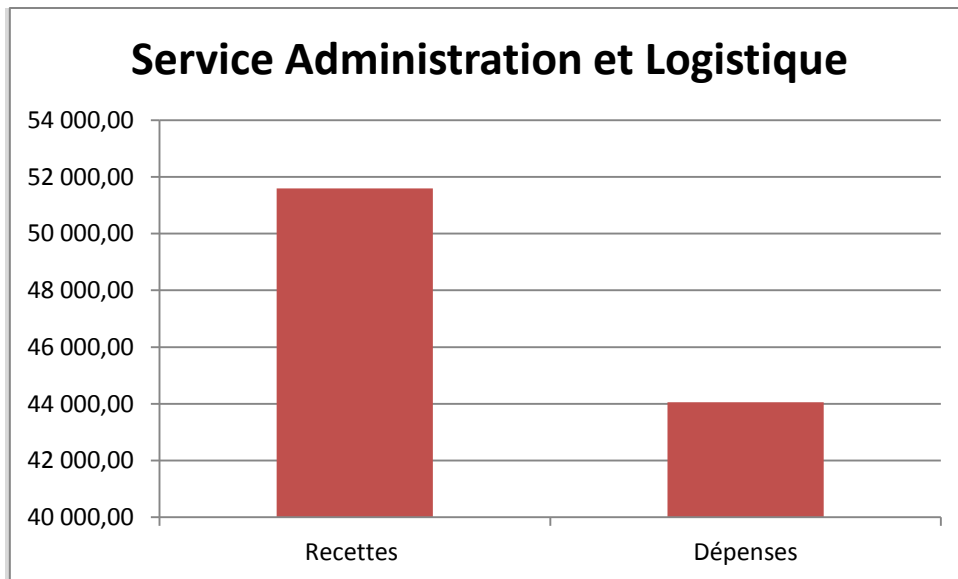
SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

La recette principale est composée de la dotation de fonctionnement (56%). A ceci s'ajoute la contribution aux charges communes du Service Restauration Hébergement (43%)

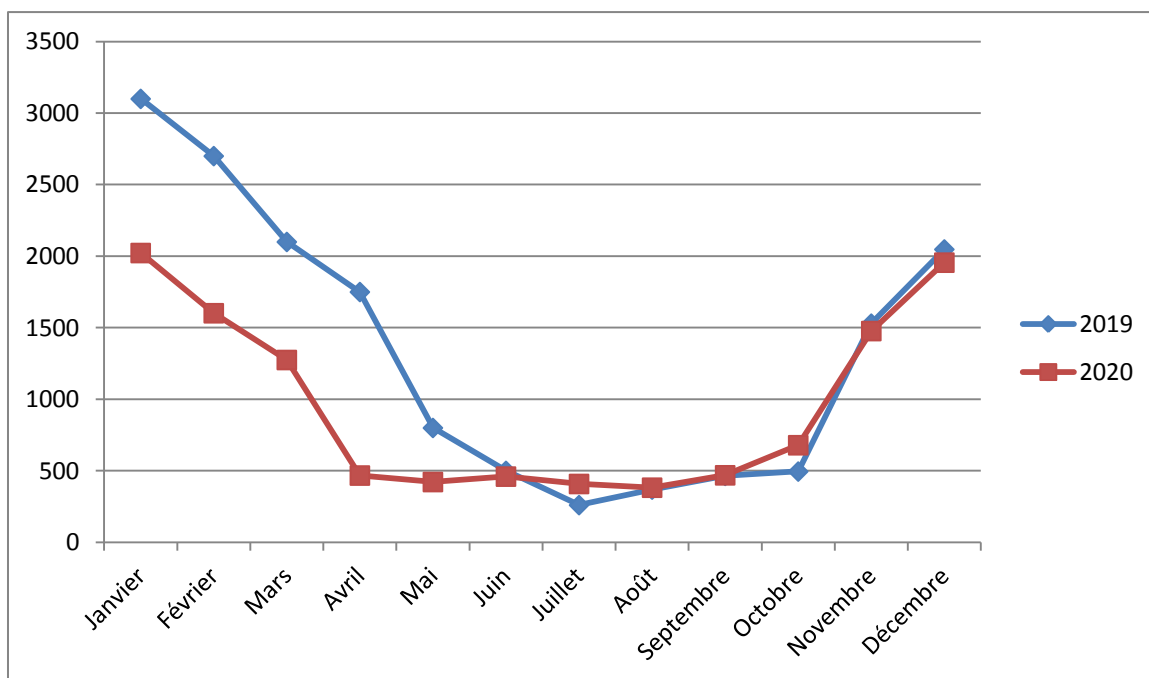


Les grandes dépenses administratives de l'année 2020 se concentrent sur la mise en place du protocole sanitaire et l'achat de produits d'hygiène et d'entretien (la ligne budgétaire de fournitures de nettoyage présente un écart de 1 632.63€ sur le prévisionnel)

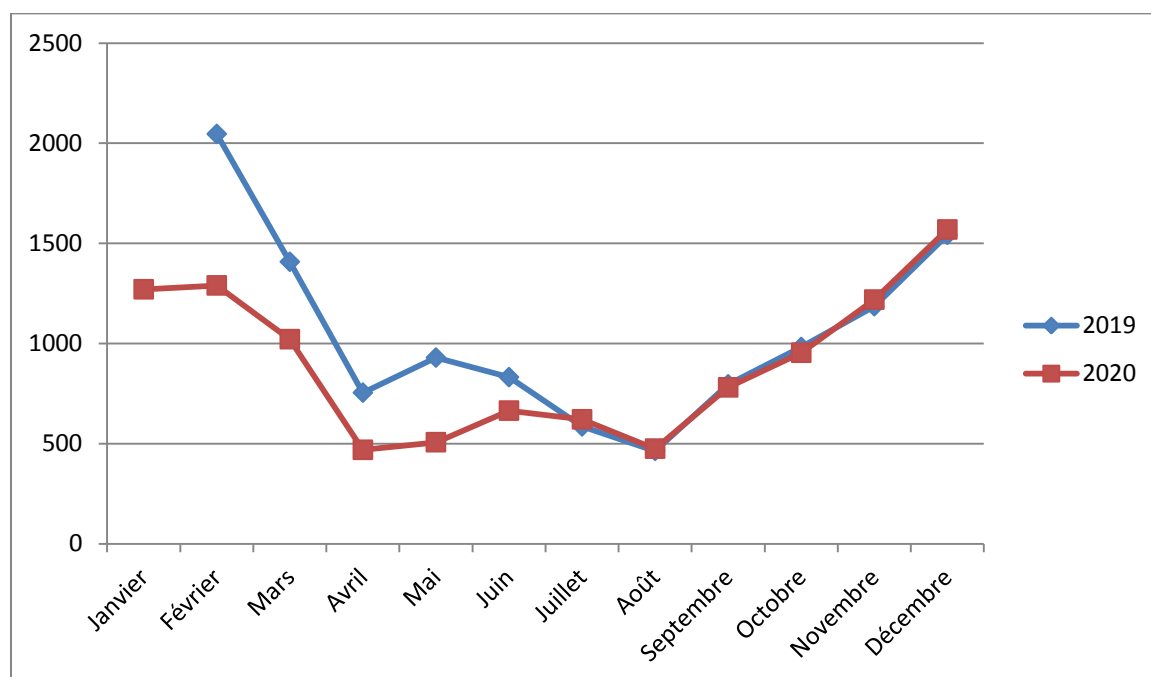
	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Dotation de fonctionnement	29239.09	29239.86	Viabilisation	35700.00	24492.74
Contribution charges communes (SRH)	22345.84	22345.84	Administration	9935.74	11700.11
matériel					
Autres (refacturation et Avoirs exceptionnels)		12.00	Entretien Contrats : 2 200-3 254,96		
			Mat. Divers : 3 000-6 789,48	5232.26	6874.56
TOTAL	51851.93	51597.7	TOTAL	51851.93	43067.41
	-	254.23		-	8784.52



Viabilisation GAZ



Viabilisation Electricité

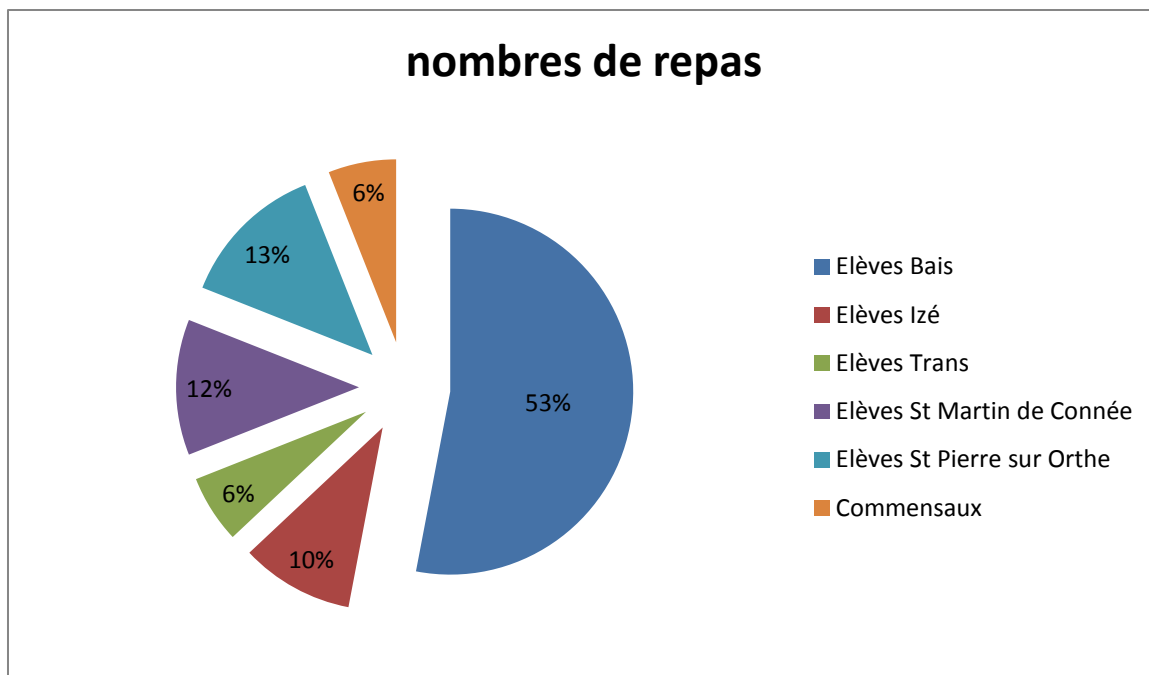


SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Les repas sont produits et fournis par le collège JL Bernard pour les élèves du collège mais également pour les écoles primaires et maternelles de Vimartin Sur Orthe (comprenant St Martin de Connée, St Pierre sur Orthe et Vimarcé), Izé et Trans. Le collège a reçu l'agrément cuisine central depuis octobre 2020. La répartition du nombre de repas se fait comme suit :

	Nombre de repas
Elèves Bais	14456
Elèves Ize	2768
Elèves Trans	1506
Elèves St Martin de C.	3147
Elèves St Pierre sur Orthe	3447
Commensaux	1663
TOTAL	26987

Le nombre de repas pour l'année 2019 était de 32740, soit une baisse de 5753 repas, dû au confinement de la fin d'année scolaire 2019-2020.



Nous constatons sur l'année 2020 un déficit de 9 250.41 €

Les raisons de ce déficit.

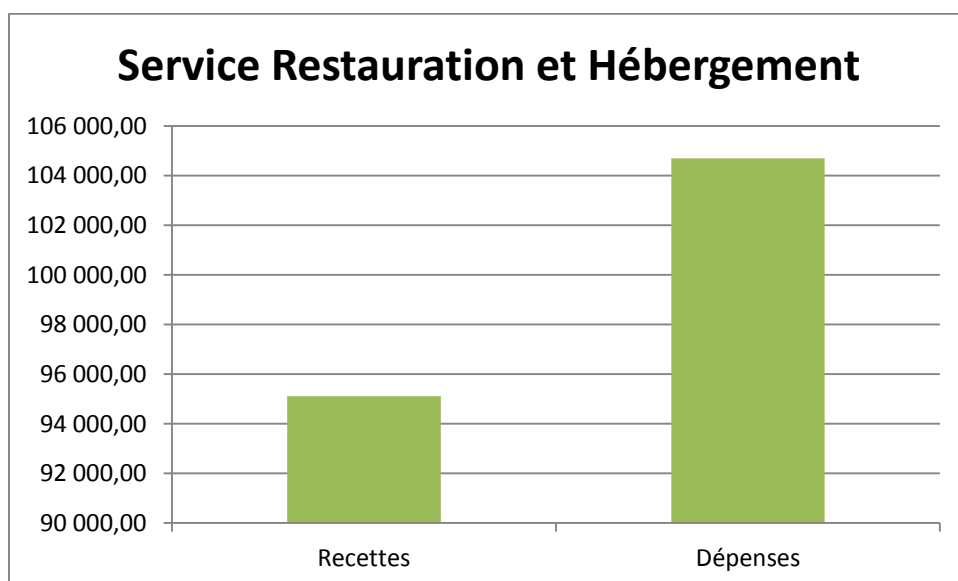
- La crise sanitaire a créé une baisse significative des recettes
- Les calculs de tarifs de revente des repas ne couvrent pas les charges de production
- Le taux de transfert à la collectivité de rattachement est important compte tenu du rapport « tarif de vente, prix des denrées, charge de fonctionnement). Les taux actuels sont de 35 % pour le collège, 47.2% pour les écoles d'Izé et Trans pour un prix de repas vendus 3.39€, et de 28.4% pour les écoles de Vimartin-sur-Orthe, pour un prix de repas vendus 2.50€.

Les mesures prises pour l'année 2021 :

- Affichage dans la restauration d'un tableau mensuel de suivi de gaspillage alimentaire indiquant le nombre de couverts servis, la nourriture jetée en kg, ainsi que le total poids / élève.
- Demande de subvention auprès du conseil départemental pour l'achat de matériel de cuisine, types robots.

Le gaspillage alimentaire pour l'année 2020 est de 44 grammes par élève et par jour, contre 28 grammes en 2019.

	Recettes			Dépenses	
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Repas élèves	75980.00	66460.60	Contribution entre service	22345.84	22345.84
Repas adultes	7977.90	6408.77	Transfert à collectivité de rattachement	42696.04	33848.92
Repas Ize-Trans	18651.78	10370.01	Fonctionnement (denrées)	51393.10	46495.40
Repas Vimartin-sur-Orthe	14737.50	11602.00	Matériel	2000	1997.55
Repas agents prise en charge CG 53	825.30	248.40			
Repas extérieur		24.00			
TOTAL	118434.98	95113.78	TOTAL	118434.98	104687.71
	-	23 321.20		-	13 747.27

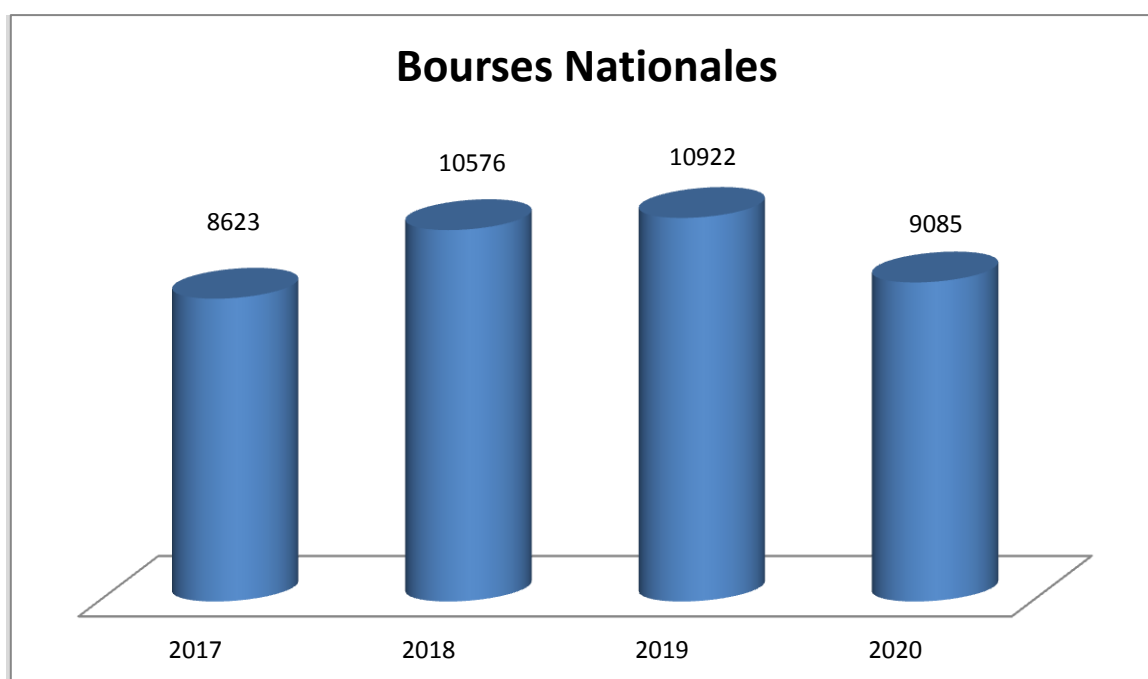


SERVICE DES BOURSES NATIONALES

Le nombre de boursiers se répartit comme suit :

	2017/18	2018/19	2019/20	2020/2021
Boursiers	44	49	45	45
T1	25	27	23	28
T2	7	7	14	8
T3	12	15	8	9

Le montant des bourses au titre de l'année scolaire 2020/2021 s'élève à 9 085€, contre 10 922€ pour l'année scolaire 2019/2020.



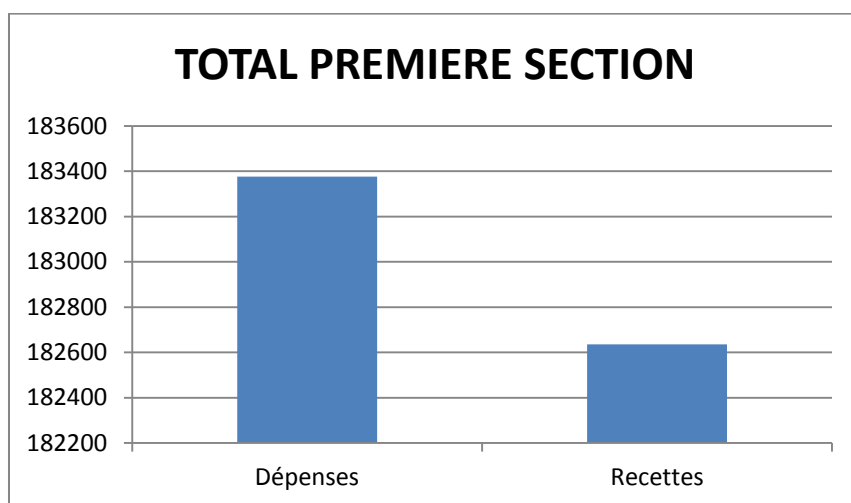
SBN -Service Bourses Nationales Recettes			SBN -Service Bourses Nationales Dépenses		
	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Bourses	15 000,00 €	9085,00€	Bourses	15 000,00 €	9050,00 €
TOTAL	15 000,00 €	9085,00€	TOTAL	15 000,00 €	9085,00 €
	5915,00 €			5915,00 €	

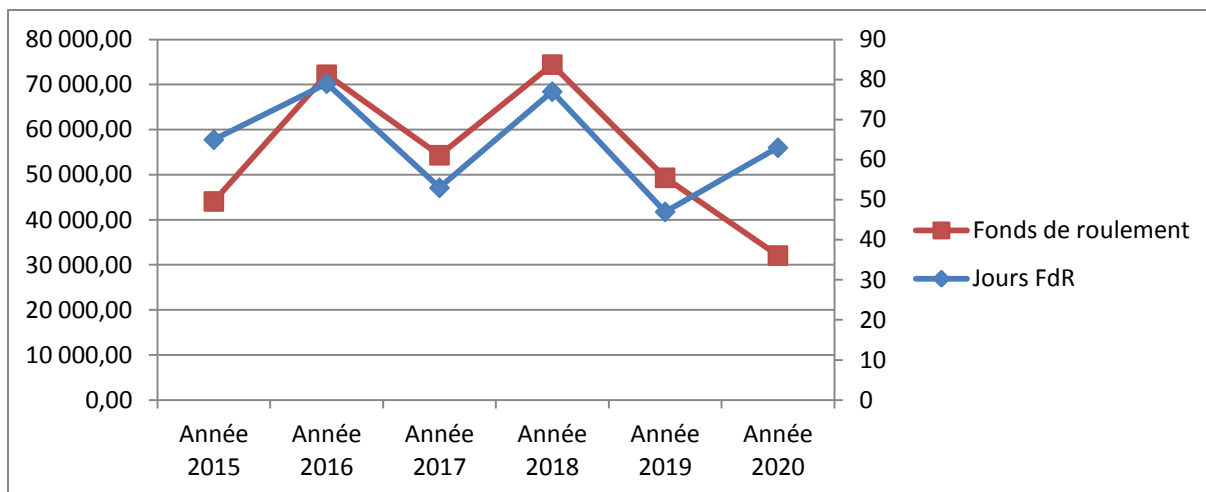
EXECUTION DU BUDGET

L'analyse financière de l'année 2020 révèle un résultat déficitaire de 740.91€

La variation du fond de roulement 2019 est de 740.91€, le portant à 32 077.99€. Ce résultat correspond à 63 jours de fonds de roulement.

Première section : fonctionnement	Montant net des dépenses	Montant net des recettes	Résultats
Activité pédagogique	20168.09	18592.30	- 1575.79
Vie de l'élève	6 692.00	8247.00	1555
Administration et logistique	43067.41	51597.70	8530.29
<i>Total services généraux</i>	<i>69927.50</i>	<i>78437.0</i>	8509.50
Restauration et hébergement	104364.19	95113.78	- 9250.41
Bourses nationales	9085.00	9085.00	0
<i>Total services spéciaux</i>	<i>113449.19</i>	<i>104198.78</i>	- 9250.41
Total de la première section	183 376.69	182635.78	-740.91
Résultat comptable			-740.91
Incapacité d'Auto Financement			- 740.91





	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds de roulement	41 719,83	44 086,45	48 162,52	54 338,43	74 454,87	49 331,50	32 077,99
Jour FdR	75	65	79	53	77	47	63
Trésorerie	57 950,63	49 362,16	72 201,00	54 338,43	74 454,87	49 331,50	57 408,75
Besoin en FdR	-16 230,80	-5 275,66	-24 038,48	-16 346,11	-29 867,21	-16 512,60	-25 330,76